

La Feuille



Collectif de citoyen.ne.s, de membres d'associations et de partis politiques

Europe Ecologie les Verts, Génération.s, La France Insoumise, Parti Communiste Français, Parti Radical de Gauche, Parti Socialiste



Du fait de l'intransigeance du président et de son gouvernement, le climat social s'est tendu. Rien ne calme la colère des Françaises et Français, **toujours aussi nombreux à dire NON** à la réforme des retraites. Les gens souffrent de l'inflation, mais aussi du présent et de l'avenir qui leur sont imposés, sans jamais tenir compte de leur avis. Parler politique devient compliqué tellement le rejet du président est fort. C'est pour cela qu'il est nécessaire de construire une alternative de gauche et écologiste pour contrer la montée de l'extrême droite.

Ce climat social a eu des échos à Antony aussi : manifestation devant la gare du RER Antony, casserolade devant la mairie. Le bilan de mi-mandat du maire, prévu en juin, sera, à n'en pas douter, à l'image de la communication gouvernementale : autosatisfaction, surdité et greenwashing.

Pour un bilan contradictoire, nous invitons les Antoniennes et Antoniens **le jeudi 15 juin à l'espace Henri Lasson à partir de 20 h**, à venir en débattre et enrichir notre réflexion.

L'heure de vérité pour le budget

En novembre 2022 *Vivre à Antony* affirmait : « il n'est pas question d'augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière ni le taux d'effort sur le prix des repas et des Centres Municipaux de loisirs ». Le maire vantait sa rigueur budgétaire lui permettant de dégager des excédents de fonctionnement. Il se glorifiait de comparer la gestion de fourmi d'Antony à celle des villes cigales. Sans dire qu'elles assurent à leurs habitants des services étendus : centres de santé municipaux, maisons de quartier, crèches, budgets de solidarité conséquents.

Mais la ville d'Antony est aujourd'hui rattrapée par la réalité. L'inflation des coûts de l'énergie, des denrées alimentaires pour les cantines et des prestations de services réduit dangereusement ses marges budgétaires. La solution du maire?

L'augmentation des tarifs municipaux de +10%, des impôts fonciers de +12%, et du taux d'effort pour les tarifs scolaires et périscolaires de +10%.

Il a donc menti aux Antoniens.

Plutôt que de remettre en cause ses choix d'investissements, pour certains inutiles et coûteux comme la vidéo-surveillance ou la fosse de plongée.

Alors que les dépenses de base s'envolent, ces augmentations vont pénaliser de nombreux ménages, dont les revenus sont loin d'avoir augmenté de 10% ! De plus la subvention municipale au CCAS ne progresse que de 8%, presque une aumône.

Et le maire a ignoré les propositions des élus ATC pour atténuer l'impact pour les familles : un taux d'effort plus progressif et intégral, sans tarif minimum.

On pourrait se féliciter qu'un élu de droite redécouvre l'utilité de l'impôt. Mais cela ne va pas sans justice fiscale, comme le propose la gauche rassemblée. Imposer les grandes fortunes, les profits boursiers et lutter contre la fraude fiscale des multinationales permettrait de dégager les ressources pour répondre aux besoins des collectivités et de leurs habitants.

Irène HUARD

Chaleur fatale

À 200 m d'Antony, le *datacenter* d'Amazon de Wissous prévoit de tripler de volume. Ces infrastructures de stockage sont bruyantes, polluantes et renforcent l'effet de chaleur urbain.

Et avec de l'ordre d'une quinzaine de temps pleins dans 15 000 m², nul chantage à l'emploi n'est possible.

En saucissonnant son projet en trois phases, Amazon échappe au régime le plus strict des installations industrielles à risque pour l'environnement.

Consulté il y a 2 ans dans le cadre d'une enquête publique, le maire d'Antony n'a ni informé le conseil municipal, ni rendu aucun avis ! Le sous-traitant d'Amazon évoquait à peine un possible raccordement au réseau de chaleur Massy-Antony, mais sans aucun engagement. Avec une consommation électrique comparable à celle d'une ville comme Antony, la chaleur évacuée est considérable. La récupération de cette *chaleur fatale* est une priorité, même plus importante que l'utilisation d'énergie renouvelable, selon les agences compétentes en matière de transition écologique.

David MAUGER

Parole d'élue : Isabelle RÉMY-LARGEAU



Peux-tu nous décrire ton parcours de citoyenne engagée ?

Née dans le Nord, dans une ville minière, traditionnellement de gauche et progressivement gagnée par les idées d'extrême droite, j'ai très vite compris que la politique était l'affaire de tous et que les questions écologiques, sociales et démocratiques étaient inséparables. Mon engagement a pris des formes diverses. À la suite des élections de 2017, j'ai participé, avec Benoît Hamon, à la création du mouvement Génération.s qui, depuis, a rejoint EELV au sein du pôle écologiste. En 2020 je me suis présentée pour la première fois à des élections.

Cela fait maintenant 3 ans que tu sièges au conseil municipal. Comment s'est passée cette première moitié de mandat ?

Ces trois années ont passé très vite !

Laïcité : la macronie vient en renfort

Surprise au conseil municipal : le groupe municipal macroniste se retrouve en pointe pour la défense de la laïcité. Il relève les dérives de la majorité municipale qui soutient, aide et confie des locaux et une subvention de 30 000 € à une association prétendument non-confessionnelle. Qui en réalité véhicule des valeurs et des attitudes catholiques traditionnalistes. Une fois n'est pas coutume, nous leur levons le chapeau.

J'ai découvert un échelon de l'action politique souvent méconnu alors qu'il impacte fortement notre vie quotidienne. Le rôle d'une conseillère municipale minoritaire demande beaucoup de travail (bénévole !) et il peut sembler ingrat. Mais je pense qu'il est indispensable car il permet de porter les aspirations des habitants qui ne se sentent pas suffisamment pris en compte et de montrer que d'autres choix politiques sont toujours possibles.

Tu sièges depuis quelques mois au conseil d'administration du CCAS. Tes premières impressions ?

Les sujets qui y sont abordés sont très concrets : subvention à telle ou telle association, aides à domicile des personnes âgées, soutien de personnes sinistrées lors d'un incendie... Mais je regrette que le CCAS ne vienne pas davantage à la rencontre de ceux qui en ont le plus besoin et qui souvent ignorent leurs droits.

Un dernier mot pour celles et ceux qui te liront ?

Notre planète brûle, ne regardons pas ailleurs et agissons ici et maintenant pour le bien commun !

Ville déconnectée

On parle de ville connectée dans le *Vivre à Antony* et pourtant beaucoup de salles associatives n'ont ni wifi ni projecteur. Est-ce aux associations de les faire installer à leur frais ?

C'est maintenant un service public !

La mairie se doit d'installer et de financer un wifi mutualisé pour toutes les associations dans toutes les salles.

Anne RAMBAUT



Soins illicites : consultations à l'œil

L'Assurance maladie vient de déconventionner 3 centres de santé dans les Hauts-de-Seine dont le centre ophtalmologique rue Maurice-Labrousse, pour soupçon de fraude. Voilà à quoi nous conduit un système qui vise à faire du soin une entreprise purement commerciale.

**Si vous aimez cette publication, aidez-nous à poursuivre la route en demandant à recevoir les prochains numéros par mail à lafeuille@antonyterrecitoyenne.org, en soutenant financièrement par un chèque à : association de soutien à Antony Terre citoyenne – JC Houver - 11, avenue de la division Leclerc - 92160 Antony
Ou en nous signalant les sujets que vous aimeriez voir abordés dans nos colonnes. D'avance, merci.**

**Vous aimez
La Feuille ?
On continue...**

Liberté fondamentale et écologie

En septembre 2022, le Conseil d'État a jugé que le droit de chacun de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé présente le caractère d'une «liberté fondamentale». Cette reconnaissance ouvre la possibilité d'agir en justice en

urgence pour la protection de l'environnement. Concrètement, il est désormais possible via la procédure de référé-liberté de mettre fin à une mesure administrative qui porterait une atteinte grave à ce droit.

Stéphanie GALLE

L'eau qui dort

Depuis des années, nous et nos prédécesseurs expliquons au maire l'intérêt économique et écologique à exploiter la géothermie profonde. La commune de Fresnes le fait depuis 37 ans, avec une arrivée en surface d'un fluide à 74°C. Pour encore améliorer son mix énergétique, notre voisine souhaite forer un nouveau doublet de puits, à moins de 100 m des Antoniens de la rue Pierre-Gilles de Gennes.

Pourquoi si proche ? Parce que la partie antonienne de la nappe du Dogger représente la meilleure ressource géothermale inexploitée des environs. Puisque notre bon maire ne s'était jamais intéressé au potentiel de notre sous-sol, c'est donc Fresnes qui pourrait l'exploiter. L'opposition au projet qu'il a manifestée auprès du préfet du 92 fera certainement long feu, faute d'un projet qu'il tente maintenant de monter en urgence.

Au lieu de dénigrer Fresnes comme il le fait régulièrement, pourquoi ne pas entamer un dialogue constructif ?

Antony pourrait y gagner le désenclavement du quartier Descartes. Et les habitants du secteur, l'indispensable mur de protection antibruit, pendant les 15 mois de travaux prévus à partir de fin 2024.

David MAUGER

La sobriété énergétique pour tous

Cet hiver, en pleine crise énergétique, on a demandé à chacun, individuellement, de porter l'effort de limitation de consommation, alors que les terrasses des cafés, non contentes d'empiéter sur l'espace public pour un prix modique, étaient chauffées.

Nous sommes en été, les prix de l'énergie restent élevés et on voit des panneaux lumineux publicitaires allumés toute la journée et une partie de la nuit, en exception au Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI). La sobriété exige :

- Que les panneaux publicitaires lumineux soient éteints la journée et respectent le RLPI la nuit ;
- Qu'il n'y ait plus de nouvelles implantations de tels panneaux et que l'on se dirige vers une interdiction et leur retrait progressif ;
- Que tous les magasins des commerçants aient éteint, une heure après la fermeture, enseignes, écrans et vitrines.

Stéphanie GALLE

Le maire soigne ses vœux

Lors du conseil municipal du 6 avril, Antony Terre Citoyenne a soumis un vœu concernant les enrobés phoniques pour les autoroutes A10, A6 et A86 entourant la ville. Le bruit représente selon l'OMS la 2^e cause de morbidité derrière la pollution atmosphérique parmi les facteurs de risques environnementaux. Nous regrettons que le maire ait réécrit ce vœu, même si nous avons voté la nouvelle mouture.



Nous y déplorons la suppression de la mention de l'A86, alors que sont prévus des nouveaux logements, dans l'îlot Charles-de-Gaulle, particulièrement exposé au bruit. Nous avons alerté en 2019 la région mais aucun enrobé phonique n'est encore programmé à ce jour pour l'A86, encore moins pour l'A10 au voisinage d'AntonyPole. En outre, le maire a affaibli le vœu en ajoutant que : *"les habitations d'AntonyPole seront [ainsi] protégées de l'A10 par des bureaux"*.

Stephen YOUNBOU

Quelle vision pour Antony ?

Un public nombreux a participé le 17 avril à la réunion que nous avons organisée sur le PLU d'Antony.

David Mauger, conseiller municipal et territorial, rappelle le contexte. La modification du PLU est retardée par l'avis négatif de l'Autorité Environnementale qui critique l'exposition des futurs habitants d'Antonypole à des pollutions multiples inacceptables. Il va falloir que la mairie prenne ces risques au sérieux.

Romain Montbeyre, auteur d'un mémoire universitaire sur l'urbanisme à Antony, démontre comment sous P. Devedjian l'urbanisme est détourné pour ancrer la ville à droite. La spéculation immobilière, avec la hausse des prix, a uniformisé le tissu urbain, autrefois mixte et diversifié.

Clare Donovan, du groupe local EELV, plaide pour un urbanisme inspiré du bien vivre. Mais on assiste à une construction effrénée, spéculative. S'il faut construire des logements, notamment aidés, la densification a trop servi pour avancer les intérêts des promoteurs, au mépris de la

biodiversité, de la mixité sociale et du bien vivre.

Irène Huard, conseillère municipale, présente le Schéma Directeur francilien qui définit les objectifs d'aménagement dans une vision à moyen terme. Le bilan est très insuffisant en matière de logements : retard accumulé sur l'objectif, prix du logement, inégalité de répartition des logements sociaux, habitat indigne, rejet des populations modestes en périphérie.

Adrian Rosner, architecte et urbaniste, présente, documents et photos à l'appui, l'évolution de la ville, marquée par l'absence de planification raisonnée. Il s'agit de construction, bien plus que d'urbanisme. Ce propos est bien illustré par des vues aériennes des nouveaux quartiers résidentiels.

Les intervenants, tout comme le public, décrivent tous la même réalité : un urbanisme livré aux intérêts privés, coupé des aspirations et des besoins des Antoniens. La mixité sociale, la biodiversité et la santé des citoyens sont sacrifiées.

Ne commettons plus ces erreurs.

Clare DONOVAN

FAKE NEWS

Dans *Vivre à Antony* du mois de mai, la tribune du maire en page 48 renferme un gros mensonge. À propos du débat budgétaire du 6 avril, il y est écrit : « Il fallait prévoir moins d'investissements, nous ont dit les autres élus d'opposition, sans préciser s'il fallait renoncer à la reconstruction de l'école Anatole-France ou à celle du centre André-Malraux ».

Pourtant, Bruno Édouard a au contraire mentionné explicitement les dépenses qu'il semblait possible de supprimer ou de différer :

« La situation financière que vous avez créée avec le maintien de dépenses inutiles comme la vidéosurveillance ou l'acquisition du pavillon du Dr Vasarely, ou pas urgentes, comme le parking de l'Hôtel de ville, justifie à vos yeux une augmentation des ressources... ». Soit près de 6 millions d'euros.

Sylviane ASCHEHOUG

Les élus d'Antony Terre Citoyenne au conseil municipal



01 84 19 69 33

Retrouvez-nous au conseil municipal du 29 juin 2023 à 20H sur le site de la ville ou à l'Hôtel de ville.. puis les 28/9/23 et 7/12/23



elus@antonyterrecitoyenne.org
david.mauger@antonyterrecitoyenne.org
Irene.huard@antonyterrecitoyenne.org
Isabelle.remy-largeau@antonyterrecitoyenne.org
bruno.edouard@antonyterrecitoyenne.org

NO PASARAN !

Une réunion de notre collectif Antony Terre Citoyenne, prévue à la salle associative Guillebaud, nous a permis de découvrir avec sidération des inscriptions d'extrême-droite sur l'une des portes extérieures. Nous avons alerté la mairie qui, s'est empressée d'effacer les tags.



<https://www.facebook.com/Antonyterrecitoyenne>

Ont contribué à ce numéro : Anne Rambaut, Clare Donovan, David Mauger, Irène Huard, Isabelle Rémy-Largeau, Janet Borg, Stéphanie Gallé, Stephen Youmbou, Sylviane Aschehoug, Valérie Roger

Site d'Antony Terre Citoyenne : www.antonyterrecitoyenne.org

La Feuille est éditée par l'Association de soutien à Antony Terre Citoyenne. Directeur de la publication : Pierre Rufat